

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 28 MARS 2023 À 18 H, PAR VIDÉOCONFÉRENCE, CAMPUS DE ROUYN-NORANDA
CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Présences

Marianne Bégin	Évelyne Grenier-Ouimette
Sylvain Blais, directeur général	Karl Guimond
Josée Catafard	Klaude Hallé (départ à 20h)
Isabelle Chartrand	Guillaume Marquis, président
François Côté, directeur des études	Isabelle Métivier
Pierre Deshaies	Mélissa Tardif (arrivée à 18h25)
Sébastien Fortin (arrivé à 18h15)	Geneviève Tremblay

Absences

Mélanie Brunette, vice-présidente	Félix-Antoine Lafleur
Maxime Fortin	Katrine Lévesque
Chantal Hamelin	Vincent Perreault
Florence Julien	

Observateurs

Myriam Boutin, aide pédagogique individuelle, SPE
Amélie Brouillard, secrétaire générale
Line Fortier, enseignante, Techniques de comptabilité et de gestion
Nicole Fortier, agente de soutien administratif
Sylvain Lacoste, coordonnateur et enseignant, Techniques de comptabilité et de gestion
Caroline Rioux, directrice adjointe à la direction des études, développement pédagogique

Invités

Jean-François Beaudet, conseiller pédagogique - Kiuna
Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement
Marc Bertrand, directeur de la Formation continue
Julie Depelteau, conseillère pédagogique - Kiuna
Prudence Hannis, directrice - Kiuna
Stéphanie Obomsawin, Kiuna

Assistance

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Sur une proposition de Karl Guimond, appuyée par Isabelle Métivier, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes** :

- Le point 7.4 est retiré, car a été traité au comité exécutif;
- Le point 8.2 sera traité au point 7.5;
- Ajout au point 11. Affaires diverses : Contingentement en Techniques policières.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JANVIER 2023*

Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Josée Catafard, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 24 janvier 2023.**

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS *

La secrétaire générale, Amélie Brouillard, dépose le tableau des suivis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 24 JANVIER 2023*

La secrétaire générale, Amélie Brouillard, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 24 janvier 2023.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. RÈGLEMENT RELATIF AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE RÉCEPTION (R15)*

Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement, présente les modifications apportées au *Règlement 15*, et ce, à la suite de plusieurs consultations. Elle cite notamment les taux normalisés dont entre autres, les montants alloués pour les repas et le kilométrage.

CA-3488

CONSIDÉRANT le besoin de procéder à la révision du *Règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception* au conseil d'administration afin d'actualiser les différents articles du *Règlement* pour les adapter à la réalité collégiale;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des instances du Cégep;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité de direction ainsi que du comité de validation des règlements et politiques pour proposer l'adoption de ces modifications au *Règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception*.

Sur une proposition de Karl Guimond, appuyée par Isabelle Métivier, il est unanimement résolu, **d'adopter les modifications proposées au Règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception.**

7.2. LIGNES INTERNES DE CONDUITE CONCERNANT LA GESTION DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, DE SERVICES ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ORGANISMES PUBLICS*

Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement, présente les modifications réalisées aux lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics. Elle rappelle que ces lignes de conduite doivent être révisées et présentées au conseil d'administration sur une base annuelle.

CA-3489

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 24 de la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics, les organismes publics devaient adopter des lignes internes de conduite afin d'assurer une meilleure gestion de leurs processus contractuels;

CONSIDÉRANT QUE ces lignes internes de conduite ont été adoptées pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, à la réunion ordinaire du conseil d'administration du 29 novembre 2016 ;

CONSIDÉRANT les règles prévues dans la *Loi sur les contrats des organismes publics*, ainsi que dans les règlements et les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les lignes internes de conduite.

Sur une proposition de Geneviève Tremblay appuyée par Sylvain Blais, il est unanimement résolu **d'adopter les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics pour le Cégep, pour l'année 2022-2023.**

7.3. CALENDRIER SCOLAIRE INSTITUTION KIUNA 2023-2024*

Le directeur des études, François Côté, dépose le calendrier scolaire de l'Institution Kiuna pour l'année 2023-2024 et en fait la présentation.

Le calendrier de Kiuna est sensiblement le même que celui du Cégep, exception faite pour la journée du 29 septembre, qui pour Kiuna, est une journée nationale de réconciliation.

CA-3490

CONSIDÉRANT l'article 18 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études du 14 mars 2023, 298-CdE-03.

Il est proposé par Karl Guimond, appuyé par Marianne Bégin, et unanimement résolu **d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024 de l'Institution Kiuna.**

7.4. CALENDRIER SCOLAIRE CÉGEP 2023-2024 - MODIFICATION*

Le directeur des études, François Côté, informe les membres du conseil du retrait de ce point puisqu'il a été présenté et adopté au comité exécutif du Cégep.

7.5. FINANCEMENT D'UN PLAN DE VALORISATION DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA*

Le directeur général, Sylvain Blais, mentionne la réception d'une demande d'appui de la Ville de Rouyn-Noranda, concernant une demande de mise en œuvre d'un plan de valorisation à la hauteur de 5 millions \$ que la Ville désire déposer auprès du gouvernement du Québec.

Ce plan est composé de cinq (5) axes, soit :

1. Revitalisation du quartier du Vieux-Noranda;
2. Création d'environnements favorables à la qualité de vie des résidents;
3. Réalisation d'un plan de santé globale;
4. Zone d'innovation minière;
5. Stratégie de mobilisation, de rétention et d'attractivité de la Ville de Rouyn-Noranda.

Chacun de ces axes est revu et commenté.

CA-3491

CONSIDÉRANT QUE le plan de valorisation a pour objectif de faire de Rouyn-Noranda un leader québécois en matière de verdissement et d'aménagements favorables à la santé et à la qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE le plan de valorisation a pour objectif de miser sur la collaboration entre les milieux culturels, institutionnels et socio-économiques, pour donner à Rouyn-Noranda un essor environnemental et innovant à la hauteur de ses ambitions et de la fierté de ses habitants;

CONSIDÉRANT QUE le plan de valorisation a pour objectif d'assurer la rétention des citoyennes et citoyens tout en attirant de nouveaux résidents et de nouvelles entreprises innovantes, diversifiées et durables;

CONSIDÉRANT QUE le plan de valorisation a pour objectif de stimuler l'économie dans une perspective de développement durable et responsable.

Il est proposé par Sébastien Fortin, appuyé par Geneviève Tremblay et résolu **de donner appui à la Ville de Rouyn-Noranda dans sa demande de mise en œuvre d'un plan de valorisation auprès du gouvernement du Québec.**

7.6. ADMISSION : SUSPENSION DES ADMISSIONS*

François Côté, directeur des études, fait la présentation des tendances des statistiques d'admission au 1^{er} tour. Les suspensions dont il est question sont expliquées par chacun des points suivants, soit a, b, c et d.

A) ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION – LITTÉRATURE (A2023)

François Côté, directeur des études, explique la situation du programme d'Arts, lettres et communication option littérature. Depuis plusieurs années, et malgré les efforts déployés, il y a peu ou pas de demandes d'admissions à l'option littérature du programme, d'où la décision de le suspendre.

CA-3492

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration a pris une résolution, à chaque mois de mars de 2014 à 2018, en vue de suspendre l'admission dans l'option *Littérature* du programme *Arts, lettres et communication*, et ce, en raison du faible nombre de demandes reçues au premier tour à chacune de ces années;

CONSIDÉRANT les efforts consentis depuis plus de 10 ans pour augmenter le nombre d'inscriptions dans l'option *Littérature* du programme *Arts, lettres et communication*;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'admission ont continué à diminuer au cours des dernières années, générant régulièrement des groupes de moins de quatre étudiants;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration a pris la résolution (CA-3430), au printemps 2022, de suspendre l'admission dans l'option *Littérature* du programme *Arts, lettres et communication*, et ce, en raison qu'il n'y avait aucune demande d'admission après deux tours;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a que trois candidatures au 1^{er} tour d'admission à la session d'automne 2023 pour l'option *Littérature* du programme *Arts, lettres et communication*, et ce, malgré que le nombre de demandes soit passé de 18 à 36;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration avait mandaté la Direction des études d'entamer une réflexion sur la possibilité de fermer définitivement l'option *Littérature* de ce programme.

En conséquence, il est proposé par Isabelle Chartrand, appuyée par Mélissa Tardif, et unanimement résolu ***de suspendre l'admission dans l'option 500.AH – Littérature du programme Arts, lettres et communication pour l'année scolaire 2023-2024 et de mandater la Direction des études pour entamer une réflexion sur la possibilité de fermer définitivement l'option Littérature de ce programme.***

B) TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET GESTION – AMOS (A2023)

François Côté, directeur des études, fait la présentation de la situation du programme Techniques de comptabilité et gestion du campus d'Amos, qui à l'instar de l'option Littérature du programme Arts, lettres et communication, ne satisfait pas au nombre de demandes d'admission requis.

CA-3493

CONSIDÉRANT QUE ce programme comporte trente cours de formation spécifique, dont 23 sont offerts exclusivement en présentiel;

CONSIDÉRANT QU'un étudiant est en reprise de cours de 1^{re} session;

CONSIDÉRANT QUE nous espérons accueillir un ou deux candidats internationaux parmi les douze admis;

CONSIDÉRANT QUE nous avons admis 6 candidats au 2^e tour à l'automne 2021;

CONSIDÉRANT QUE nous avons élaboré un plan de promotion pour ce programme au campus d'Amos en vue d'augmenter les candidatures au 2^e et 3^e tour d'admission;

CONSIDÉRANT QU'il y a cinq candidatures admissibles au 1^{er} tour à l'automne 2023 pour ce programme au campus d'Amos.

En conséquence, il est proposé par Mélissa Tardif, appuyée par Sylvain Blais, et résolu à la majorité avec abstention, ***de suspendre l'admission du programme Techniques de comptabilité et gestion pour l'année scolaire 2023-24 au campus d'Amos s'il y a moins de 10 candidats respectant les conditions d'admission du programme, ou en voie de respecter, après les trois tours d'admission.***

C) SCIENCES HUMAINES – PROFIL : MATHÉMATIQUE (A2023)

François Côté, directeur des études, fait la présentation de la situation du programme sciences humaines, profil mathématique au campus d'Amos. Encore ici, il est question de suspendre le profil mathématique du programme sciences humaines. Toutefois, il y a possibilité de réaménager les horaires pour les trois (3) candidatures du 1^{er} tour, afin qu'ils puissent suivre la séquence des cours de mathématiques du programme de Sciences de la nature.

CA-3494

CONSIDÉRANT QUE le nouveau programme de *Sciences humaines* est dans sa première année d'implantation à la session d'Automne 2023;

CONSIDÉRANT QUE les candidats ont les préalables de mathématiques nécessaires pour suivre la séquence des cours de mathématiques de *Sciences de la nature* et qu'il sera possible de faire les aménagements d'horaires requis;

CONSIDÉRANT QUE seulement trois candidats ont manifesté de l'intérêt pour le profil *Mathématiques* du programme de *Sciences humaines* au campus d'Amos.

En conséquence, il est proposé par Karl Guimond, appuyé par Geneviève Tremblay, et résolu à la majorité avec abstention, ***de suspendre l'admission du profil Mathématiques du programme Sciences humaines pour l'année scolaire 2023-2024 au campus d'Amos et d'offrir la possibilité aux étudiants de choisir les préalables universitaires de mathématiques dans leur cheminement.***

D) DOUBLE CHEMINEMENT AU SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE (A2023)

François Côté, directeur des études, fait la présentation de la situation du double cheminement au secteur préuniversitaire dont la suspension est suggérée, compte tenu l'absence de demandes et d'intérêt de la population étudiante.

CA-3495

CONSIDÉRANT QUE le nouveau programme de *Sciences humaines* est dans sa première année d'implantation à la session d'Automne 2023 et que le programme de *Sciences de la Nature* est en élaboration en 2023-24;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, aucune grille de cheminement n'a été produite pour le « Double cheminement » en lien avec le programme *Sciences humaines*;

CONSIDÉRANT QU'à l'analyse du dossier, souvent, le candidat choisit un programme plutôt que le « Double cheminement »;

CONSIDÉRANT QU'une analyse des cheminements démontre que très peu d'étudiants cheminent selon la grille prévue, et ce, jusqu'à la diplomation;

CONSIDÉRANT les impacts considérables sur les horaires de plusieurs dizaines d'étudiants qui cheminent dans le programme régulier et plus d'une dizaine d'enseignants pour un étudiant en « Double cheminement »;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a que six candidats pour les admissions au 1^{er} tour de l'automne 2023.

En conséquence, il est proposé par Karl Guimond, appuyé par Isabelle Métivier, et résolu à la majorité avec abstention **de suspendre l'admission dans les « Double cheminement » à compter de l'automne 2023, et ce, jusqu'au terme de l'implantation des programmes Sciences humaines et Sciences de la nature.**

7.7. ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE À KIUNA*

Marc Bertrand, directeur de la Formation continue, présente l'attestation d'études collégiales (AEC) de Kiuna, soit Techniques d'éducation spécialisée. Il rappelle que cette AEC a été créée par Kiuna.

Julie Depelteau, conseillère pédagogique à KIUNA, présente la structure du programme. Elle rappelle que cette AEC a été créée afin de s'adapter aux réalités des membres des communautés autochtones et est utilisée pour certifier leurs compétences.

CA-3496

CONSIDÉRANT QUE ce programme répond aux besoins des communautés autochtones;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la Commission des études 298-CdE-05;

CONSIDÉRANT QUE ce programme répond à la stratégie de développement du DEC et s'y arrime.

Il est proposé par Karl Guimond, appuyé par Isabelle Métivier, et unanimement résolu **d'adopter le programme d'AEC en Technique d'éducation spécialisée.**

7.8. DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE À KIUNA*

Julie Depelteau, conseillère pédagogique à Kiuna, fait la présentation du diplôme d'études collégiales (DEC) Techniques d'éducation spécialisée à Kiuna adapté aux réalités des Premières Nations et aux Inuits.

Par ailleurs, le directeur des études, François Côté, demande le retrait des deux premiers « CONSIDÉRANT » de la résolution ci-dessous, puisque les correctifs ont déjà été apportés.

CA-3497

CONSIDÉRANT QUE des correctifs à la grille et au logigramme du DEC soulevés par les membres de la Commission des études devront être faits ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Commission des études que la composition du comité de programme de Kiuna soit revue et élargie ;

CONSIDÉRANT la demande à Kiuna de présenter à la Commission des études un bilan du programme au terme de son implantation.

Il est proposé par Mélissa Tardif, appuyé par Marianne Bégin, et unanimement résolu **d'adopter le DEC en Techniques d'éducation spécialisée, adapté au contexte autochtone offert par l'institution Kiuna.**

7.9. ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) TRANSMISSION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE À KIUNA*

Jean-François Beudet, conseiller pédagogique à Kiuna fait la présentation de l'attestation d'études collégiales (AEC) transmission linguistique et culturelle à Kiuna. Cette AEC englobe l'animation et la coordination de transmission linguistique et culturelle.

CA-3498

CONSIDÉRANT QUE ce programme répond aux besoins des communautés autochtones;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a reçu un avis favorable de la Commission des études, 298-CdE-06;

CONSIDÉRANT QUE ce programme répond à la stratégie de développement du DEC et s'y arrime;

CONSIDÉRANT l'aspect innovateur du programme qui vise la sécurisation culturelle.

Il est proposé par Isabelle Chartrand, appuyée par Geneviève Tremblay, et unanimement résolu **d'adopter le programme d'AEC Transmission linguistique et culturelle.**

7.10. ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) ANIMATION D'ACTIVITÉS DE TRANSMISSION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE À KIUNA*

Jean-François Beudet, conseiller pédagogique à Kiuna, fait la présentation de l'attestation d'études collégiales (AEC) Animation d'activités de transmission linguistique et culturelle à Kiuna.

CA-3500

CONSIDÉRANT QUE ce programme répond aux besoins des communautés autochtones;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a reçu un avis favorable de la Commission des études, 298-CdE-07;

CONSIDÉRANT QUE ce programme répond à la stratégie de développement du DEC et s'y arrime;

CONSIDÉRANT l'aspect innovateur du programme qui vise la sécurisation culturelle.

Il est proposé par Isabelle Chartrand, appuyée par Geneviève Tremblay, et unanimement résolu **d'adopter le programme d'AEC Animation d'activités de transmission linguistique et culturelle.**

7.11. ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) COORDINATION D'ACTIVITÉS DE TRANSMISSION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE À KIUNA*

Jean-François Beudet, conseiller pédagogique à Kiuna, fait la présentation de l'attestation d'études collégiales (AEC) coordination d'activités de transmission linguistique et culturelle à Kiuna.

CA-3501

CONSIDÉRANT QUE ce programme répond aux besoins des communautés autochtones;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a reçu un avis favorable de la Commission des études, 298-CdE-08;

CONSIDÉRANT QUE ce programme répond à la stratégie de développement du DEC et s'y arrime;

CONSIDÉRANT l'aspect innovateur du programme qui vise la sécurisation culturelle.

Il est proposé par Isabelle Chartrand, appuyée par Geneviève Tremblay, et unanimement résolu **d'adopter le programme d'AEC Coordination d'activités de transmission linguistique et culturelle.**

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8.1. TENDANCE DES STATISTIQUES D'ADMISSION AU 1^{ER} TOUR A2023

Ce point a été présenté par François Côté en parallèle au point 7.5 Admission : Suspension des admissions.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1. ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'évaluation du directeur général a été produite et remise sous pli scellé au bureau de la secrétaire générale, Amélie Brouillard.

ÉMISSION DES DIPLÔMES

10. ÉMISSION DES DIPLÔMES

10.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3499

Sur une proposition de Isabelle Chartrand, appuyée par Isabelle Métivier, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

10.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

Aucune AEC.

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1 CONTINGEMENT – TECHNIQUES POLICIÈRES

François Côté, directeur des études, informe les membres du conseil, du rehaussement du contingentement du Cégep en Techniques policières, et ce, dès la première année. Ce rehaussement généré par le manque de policiers permettra d'avoir une certaine stabilité pour les années futures.

Le SRAM travaille avec nous pour nous offrir des étudiants au 2^e tour pour rehausser le nombre d'étudiants sur un horizon de trois ans.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20 h 02 sur une proposition de Mélissa Tardif.

Président,



Guillaume Marquis

Secrétaire générale,



Amélie Brouillard